

Rapport d'activité 2024



Tous engagés
pour l'habitat privé

La preuve

ÉDITO p.3

PREUVE 1 p.4

- Nous facilitons l'adaptation des logements à la perte d'autonomie

PREUVE 2 p.12

- Nous poursuivons la dynamique des rénovations d'ampleur avec MaPrimeRénov'

PREUVE 3 p.20

- Nous agissons auprès de toutes les copropriétés pour accélérer leur transformation

PREUVE 4 p.28

- Nous renforçons les moyens d'action pour résorber l'habitat indigne

CONSEIL D'ADMINISTRATION p.68

PREUVE 5 p.36

- Nous façonnons un service public avec les collectivités locales

PREUVE 6 p.44

- Nous rapprochons le service public de tous les Français

PREUVE 7 p.52

- Nous soutenons les collectivités locales dans la transformation de leurs territoires

PREUVE 8 p.60

- Nous mobilisons un puissant réseau d'acteurs, partout sur le territoire

En janvier 2024, nous entamons l'année avec **une réforme ambitieuse** de nos aides, dans un contexte singulier. Pour garantir cette transition, quelques adaptations ont été nécessaires, pour **permettre à l'ensemble des acteurs de se l'approprier** : ménages, collectivités, professionnels, accompagnateurs, services déconcentrés.

À l'heure du bilan, force est de constater que nous avons su relever le défi, tous ensemble, pour **transformer cette année 2024, atypique et complexe, en une année exceptionnelle**.

Les chiffres de l'Agence le démontrent : **les ménages sont de plus en plus nombreux à rénover leur logement**, avec des projets de qualité. L'adaptation des logements à la perte d'autonomie s'accélère. La dynamique en faveur des copropriétés continue de progresser. Les projets de lutte contre l'habitat indigne se multiplient. Et, au-delà, la rénovation d'ampleur a pris son envol grâce à l'accompagnement personnalisé des ménages et aux aides financières importantes.

Ces résultats n'auraient pas été possibles sans **l'engagement de tout le réseau et de tous ceux qui constituent l'écosystème de la rénovation de l'habitat privé**. Des équipes formidables, qui nous permettent chaque jour d'être au rendez-vous de nos missions.

Pour cette nouvelle édition du rapport d'activité, c'est précisément cet engagement que nous avons voulu mettre à l'honneur : un récit de preuves, qui témoignent de la vitalité et de l'énergie de ce collectif unique et engagé partout en France. Les huit preuves, qui rythment ce rapport d'activité et les données chiffrées qui les accompagnent, révèlent les actions de plus en plus nombreuses mises en œuvre sur tous les territoires pour déployer cette politique publique.

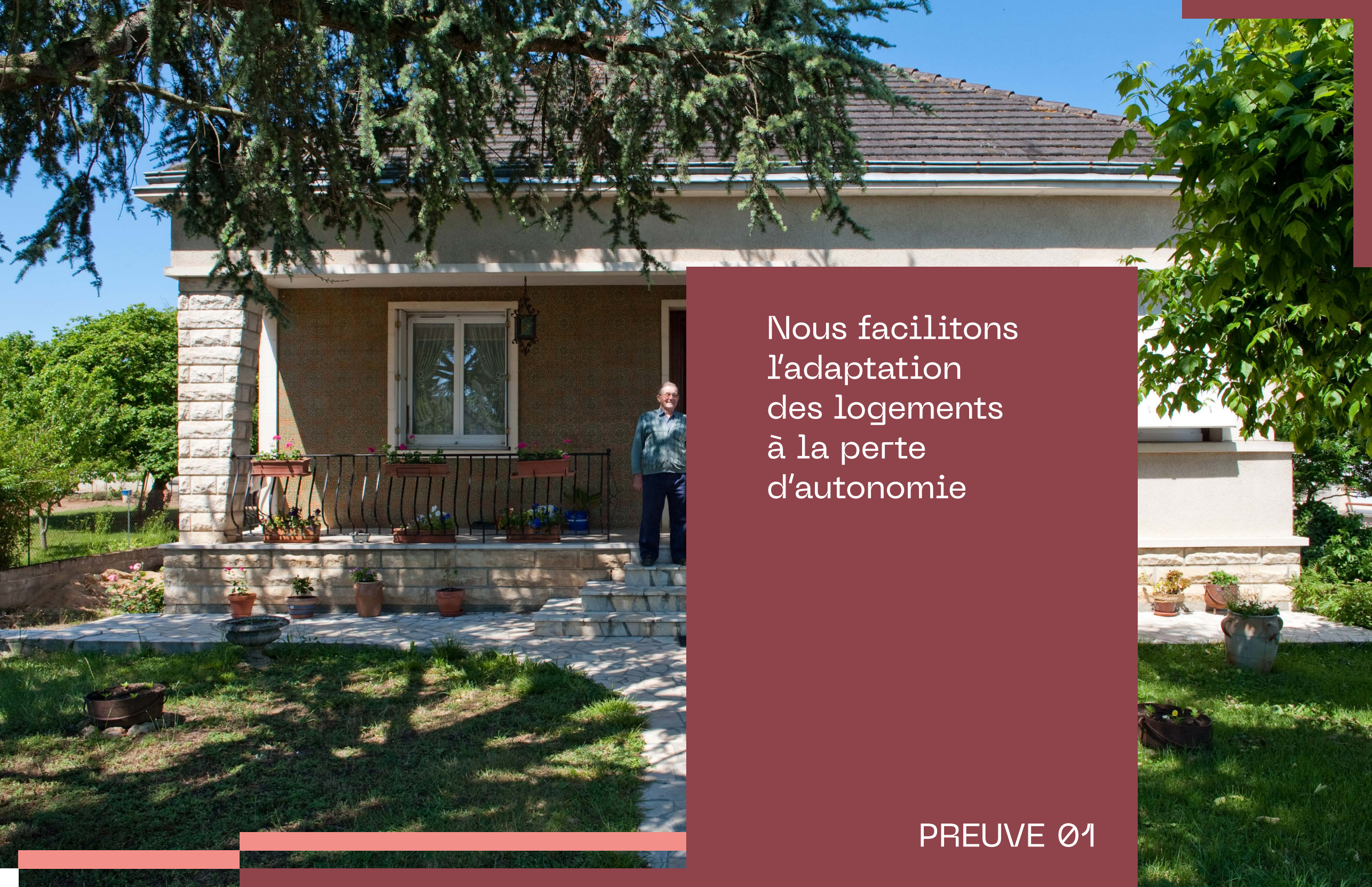
Alors que nous ouvrons la page de 2025, nous nous réjouissons de l'engagement de stabilité qui a été pris par le gouvernement. **Les ménages pourront continuer à compter sur France Rénov' dans le cadre des nouveaux pactes territoriaux** qui se stabilisent, afin de les accompagner vers la rénovation la plus ambitieuse possible de leur logement.



Thierry Repentin,
président de l'Anah



Valérie Mancret Taylor,
directrice générale de l'Anah



Nous facilitons
l'adaptation
des logements
à la perte
d'autonomie

PREUVE 01



Depuis 2020 :

137 595

logements
adaptés

En 2024 :

37 069

logements
adaptés

207,5 M€
d'aides

35 %

des Français
auront plus
de 65 ans
en 2050

Objectif :

680 000

logements
à adapter
d'ici 2034

01 Nous facilitons l'adaptation des logements à la perte d'autonomie

Lancée le 1^{er} janvier 2024, MaPrimeAdapt' a immédiatement rencontré son public. Fusionnant plusieurs dispositifs existants et proposant une porte d'entrée unique à l'Anah, le dispositif a largement atteint ses objectifs dès sa première année d'existence et devrait poursuivre sur cette lancée en 2025.

MaPrimeAdapt' : un succès dès son lancement

Avec 37 069 logements adaptés en 2024, la nouvelle aide MaPrimeAdapt' s'est imposée comme le dispositif de référence pour l'adaptation de son logement.

- **L'aide est simple, lisible pour les Français** et plus avantageuse que les aides précédentes.
- **Le recours systématique à un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO)** est sécurisant pour les ménages. Il les rassure et les soulage dans leurs démarches.

- **Une campagne de communication, largement diffusée dans les médias**, a montré une image positive des travaux d'adaptation.
- La population cible est importante : **1 Français sur 3 aura plus de 65 ans en 2050.**



Objectif : maintenir le rythme en 2025

En 2025, le dispositif MaPrimeAdapt' doit continuer à se déployer, pour créer un « réflexe autonomie » chez les Françaises et les Français :

- **Augmenter le nombre de logements adaptés.**
- **Former les Espaces conseil France Rénov'** à la question de l'autonomie.

- **Accompagner l'ensemble des territoires** dans le déploiement du dispositif.
- **Aider les copropriétés** afin d'apporter une réponse, de la grille d'entrée de la résidence jusqu'à l'appartement.
- **Prévenir la fraude** en sensibilisant les ménages.

EN 2024 :

8 940 €
de travaux en moyenne
+11 %
par rapport à 2023

5 596 €
d'aides en moyenne
+ 54 %
par rapport à 2023

41 %
des demandeurs
ont entre 70 et 79 ans

« **L'autonomie est un sujet à part entière autant qu'un réflexe à acquérir. Nous devons dédramatiser l'adaptation des logements, afin d'en faire un pan de travaux naturel et attractif, qui s'envisage au même titre que les travaux de rénovation énergétique. L'adaptation de son logement doit être pensée selon ses besoins, dans sa globalité. »**

Louise Faure adjointe au chef du service des politiques d'adaptation et de rénovation énergétique à l'Anah

Les Français satisfaits du nouveau dispositif

Une enquête* réalisée en décembre 2024 met en évidence la très forte adhésion au dispositif, avec des niveaux de satisfaction record :

- **98 % des bénéficiaires se disent satisfaits** du dispositif MaPrimeAdapt'.
- **98 % des répondants déclarent se sentir plus en sécurité** chez eux à l'issue des travaux d'adaptation de leur logement.
- **79 % des bénéficiaires n'auraient pas fait les travaux sans la prime.**

*Enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 2 000 personnes parmi les bénéficiaires de l'aide MaPrimeAdapt'.

LA PREUVE PAR L'EXEMPLE

Trois questions à Magali Rougeoux,
responsable du service habitat privé
à Limoges Métropole.

Depuis le lancement du dispositif
MaPrimeAdapt', quelle dynamique
observez-vous concernant l'adaptation
des logements ?

Le territoire de la métropole est
couvert depuis 2023 par une Opah
contractualisée avec l'Anah : dans
ce cadre, nous avons un objectif
de 80 dossiers d'adaptation déposés.
Avec le lancement de MaPrimeAdapt',
ce sont 192 dossiers qui ont finalement
été déposés, soit **plus du double
de l'objectif initial**. En conséquence,
nous avons revu à la hausse notre
prévisionnel : **nous visons les
301 dossiers déposés pour 2026**.

Cette dynamique va-t-elle
se maintenir en 2025 ?

En ce début d'année 2025, nous
conservons **un haut niveau de dossiers
déposés**, avec davantage de **dossiers
qualifiés**, et un écart réduit entre
le nombre de diagnostics réalisés et
de dossiers déposés. L'accompagnement
gratuit et personnalisé par un **assistant
à maîtrise d'ouvrage**, financé par
la métropole, est très incitatif pour
les ménages. Cet accompagnement
par un tiers de confiance neutre est
indispensable : il facilite les démarches
des ménages, les oriente vers des
professionnels de confiance et permet
de lutter contre les fraudes.



Comment expliquez-vous une telle
augmentation ?

La vaste campagne de communication
nationale qui accompagnait le lancement
du dispositif a eu un fort impact.
Au Guichet Habitat, les contacts pour
l'autonomie sont passés de **113 en 2023
à 318 en 2024**, ce qui démontre aussi
l'intérêt d'une porte d'entrée unique
pour le dispositif. Au niveau local, nous
avons transmis à chaque commune un
kit de communication pour réaliser
des affichages en mairie, dans les
espaces France services et dans leurs
gazettes. Nous avons également organisé
des temps d'information avec les
professionnels du soin, en lien avec
l'hôpital de Limoges et le Gérotopôle.

ZOOM SUR...

Une campagne de communication
qui décoiffe !

Pour accompagner le lancement
de MaPrimeAdapt', l'Anah a fait le pari
d'un dispositif de communication audacieux.

« Nous avons un enjeu fort :
encourager la prévention
et dédramatiser la perte
d'autonomie pour anticiper
les travaux d'adaptation.
Nous souhaitons donc nous
adresser aux seniors qui ont
la pêche et qui ne pensent pas
forcément à adapter
leur logement en leur disant
"si si, c'est maintenant
qu'il faut y penser". »

Martin Lagane directeur de la communication
de l'Anah

Redécouvrez
les vidéos
de la campagne



The image shows the interior of a room undergoing renovation. The walls are made of rough-hewn stone, and the ceiling features exposed wooden beams. A doorway in the center leads to another room where blue bags are visible. To the left of the doorway, a workbench with tools is set up. A pink rectangular box is overlaid on the right side of the image, containing text. The floor is covered with light-colored square tiles.

Nous poursuivons
la dynamique
des rénovations
d'ampleur avec
MaPrimeRénov'

PREUVE 02



En 2024 :

91 374

rénovations d'ampleur
réalisées

3,29 Mds €

distribués pour
MaPrimeRénov'

36 271 €

montant moyen
de MaPrimeRénov'
versé pour une
rénovation d'ampleur

3 630

Mon Accompagnateur
Rénov' en activité

02 Nous poursuivons la dynamique des rénovations d'ampleur avec MaPrimeRénov'

En 2024, MaPrimeRénov' a connu des évolutions profondes avec l'instauration de deux nouveaux parcours et un accompagnement rendu obligatoire pour les rénovations d'ampleur. L'objectif: accélérer les rénovations d'ampleur tout en continuant à proposer une aide adaptée aux rénovations par geste.

Des évolutions pour MaPrimeRénov'

2024 a été une année de transition, marquée par des évolutions en profondeur pour MaPrimeRénov', avec:

- **La création de deux parcours:** le parcours pour une rénovation par geste et le parcours accompagné pour les rénovations d'ampleur qui rend systématique le suivi par Mon Accompagnateur Rénov'.
- **Une revalorisation des aides à un niveau inédit** et un relèvement des plafonds de ressources, qui favorisent des travaux plus qualitatifs et des projets plus ambitieux.
- **L'accès à MaPrimeRénov' pour tous les propriétaires, notamment les bailleurs.**
- **Une stabilité réglementaire et budgétaire** adoptée en fin d'année pour maintenir un haut niveau d'ambition en 2025.

« Avec un taux de financement inédit pour la rénovation énergétique en 2024, les travaux de rénovation d'ampleur décollent. Les projets sont désormais plus ambitieux et connaissent un saut qualitatif important. »

Oriane Raulet adjointe à la directrice de l'expertise et des politiques publiques à l'Anah

+65 %
de gain énergétique moyen pour les projets de rénovation d'ampleur

Franc succès pour le comité de suivi des acteurs de l'accompagnement

Avec deux rendez-vous organisés en 2024, la création de ce comité de suivi, qui réunit les têtes de réseaux des professionnels de l'accompagnement, qu'il s'agisse des structures historiques ou des nouveaux acteurs, les représentants des Espaces conseil France Rénov' et des associations des collectivités territoriales, a permis de **consolider la mobilisation de tout un écosystème en faveur de la sécurisation du parcours des ménages**. Une enquête de satisfaction a confirmé l'utilité et la bonne réception de cette instance très appréciée des acteurs. Le comité sera reconduit en 2025, pour poursuivre cette dynamique.



Fraude: sensibiliser les ménages et sécuriser leurs parcours

En 2024, l'Anah s'est appuyée sur son réseau et sur les services déconcentrés pour intensifier ses actions de contrôle et de prévention, partout sur les territoires:

- **Contrôles renforcés** à l'instruction des dossiers.
- **Vaste campagne de vérification** de l'identité des bénéficiaires en avril.

- **Sécurité d'accès au site internet** et aux comptes MaPrimeRénov' renforcée.
- **Augmentation des contrôles** sur les chantiers (10 % en 2024).
- **Campagne de communication de prévention** des arnaques largement diffusée sur les réseaux sociaux.



Découvrez la vidéo ASMR



LA PREUVE PAR L'EXEMPLE

Dans le Béarn, les rénovations d'ampleur décollent

Retour sur une année riche en projets avec Jérémie Mounicou, directeur de l'Espace conseil France Rénov' de la Montagne béarnaise.

Comment pouvez-vous résumer l'année 2024 ?

Cette année, les projets sortent. L'augmentation des aides à la rénovation d'ampleur a eu un effet déclencheur pour les ménages : **100 nouveaux projets** se sont concrétisés dans le Béarn, soit **deux fois plus qu'en 2023**. Les projets sont plus ambitieux et énergétiquement performants, avec un coût moyen qui s'élève à **62 000 euros**. Les gens sont ravis, il y a un gain de confort impressionnant dès la fin des travaux.

Comment convaincre des ménages aux revenus plus modestes de se lancer dans des travaux de rénovation globale ?

On leur explique qu'en faisant plus de travaux, ils paieront finalement moins, grâce à des aides plus importantes. La **revalorisation des aides** permet à certains ménages d'avoir un reste à charge inférieur lorsqu'ils se lancent dans une rénovation d'ampleur, plutôt qu'une simple rénovation par geste.

Quel impact économique sur le territoire ?

Nous avons calculé que pour chaque euro investi par la collectivité, ce sont **60 euros** de retombées économiques au niveau local. En 2024, **12 millions d'euros** de travaux ont été réalisés sur le territoire, confiés pour **95 %** à des artisans locaux.



ZOOM SUR...

Les belles histoires de la rénovation

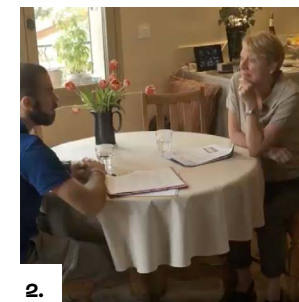
Retour en images sur des projets réussis avec Julie, Linda et Hugo, qui ont rénové leur logement grâce à MaPrimeRénov'. Une campagne de communication digitale pour donner envie et montrer que la rénovation énergétique est accessible à tous.



1.

1. À Burbure, dans les Hauts-de-France, Julie a rénové une ancienne longère

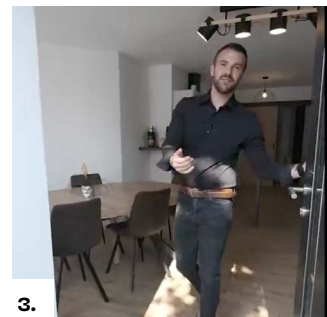
Découvrez son histoire



2.

2. À Crillon-le-Brave, dans le Sud, Linda a retrouvé du confort en hiver

Découvrez son histoire



3.

3. À Chanverrie, en Pays de la Loire, Hugo a rénové sa bâtisse de 1789

Découvrez son histoire





Nous agissons
auprès de toutes
les copropriétés
pour accélérer
leur transformation

PREUVE 03



Depuis 2020 :

188 241
logements en
copropriété rénovés,
dont

113 084
rénovations
énergétiques

En 2024 :

55 237
logements rénovés

542,2 M€
d'aides

03 Nous agissons auprès de toutes les copropriétés pour accélérer leur transformation

24

Avec plus d'un quart des logements du parc privé en copropriété, leur rénovation est un enjeu crucial. En 2024, le Plan Initiative Copropriétés (PIC) confirme toute son utilité en répondant aux fortes attentes des territoires. Sur le front des petites copropriétés, l'Anah a également lancé une expérimentation pour mieux les accompagner.

Lutter contre l'indignité en copropriété

Adoptée en avril 2024, la loi « habitat dégradé » apporte des outils supplémentaires aux collectivités et professionnels pour faciliter le traitement des copropriétés les plus en difficulté :

- **Une meilleure information des copropriétaires**, grâce à une obligation de communication dans le cadre des procédures liées à l'habitat indigne.
- **La simplification des votes en AG** pour accélérer les projets de travaux.
- **Une refonte de l'emprunt collectif** pour faciliter le financement des projets.
- **Une amélioration des procédures de saisie** en cas d'impayés de charges.

MaPrimeRénov' s'adapte aux petites copropriétés

Pour répondre aux spécificités des petites copropriétés (moins de 20 lots), souvent situées dans les centres anciens, l'Anah a lancé en 2024 un dispositif expérimental. Plusieurs critères techniques sont adaptés pour répondre aux besoins de ce parc à la fois singulier et important :

- **Réduction du seuil** de lots à usage d'habitation principale de **75 % à 65 %**.
- **Suppression de l'exigence de 35 %** de gain énergétique, remplacée par un audit global du bâti et un accompagnement par un maître d'œuvre.
- **Ouverture du dispositif** aux opérations déjà engagées, comme les Opah-Ru et Popac.

« La loi habitat dégradé marque un tournant pour les copropriétés. Elle répond à des remontées du terrain, des collectivités et des professionnels, confrontés chaque jour aux enjeux des copropriétés dégradées. Ce texte simplifie les procédures, améliore la coordination entre acteurs et offre des leviers concrets pour intervenir plus vite et plus efficacement. Les collectivités engagées sur les sites nationaux du PIC pourront s'en saisir rapidement pour répondre à des situations souvent complexes et critiques. »

Sébastien Catté-Wagner responsable du service habitat digne et durable à l'Anah

2018-2024 :

6 ans d'action pour le Plan Initiative Copropriétés (PIC)

1,565 Mds€

d'aides de l'Anah

3 830

copropriétés

184 680

logements traités

dont

17

sites nationaux

141

copropriétés

23 674

logements traités

DATES CLÉS

Janvier 2024 :

lancement du régime d'aide expérimental pour les petites copropriétés

Avril 2024 :

adoption de la loi relative à l'accélération du traitement de l'habitat dégradé

Novembre 2024 :

signature de l'Orcod du quartier de la Mosson à Montpellier

LA PREUVE PAR L'EXEMPLE

À Montpellier, redonner vie au quartier de la Mosson

Trois questions à Arnaud Chevreux et Bruno Leroy de la direction de l'habitat et des parcours résidentiels à Montpellier Métropole.

Pourquoi une Orcod pour le quartier de la Mosson ?

Le quartier de la Mosson, avec ses **15 copropriétés** et ses **24 000 habitants**, nécessite une intervention globale et coordonnée. L'Orcod offre un cadre national structurant et permet de conjuguer redressement financier, rénovation énergétique et renouvellement urbain **sur 10 ans**. Alignée avec les actions de l'ANRU, cette Orcod offre une approche complète pour répondre **aux défis sociaux, économiques et urbains du territoire**.

Quels sont les défis pour les années à venir ?

L'un des principaux enjeux est d'articuler les interventions avec les démolitions prévues dans le secteur Grand Mail, tout en tenant compte de la capacité financière des copropriétaires. Nous devons poursuivre l'accompagnement social et maintenir la dynamique engagée **pour concrétiser les rénovations d'ici à 10 ans**.

Quelles avancées ont été réalisées ?

Dès 2019, nous avons mis en place les premières mesures : stabilisation des impayés, diagnostics multicritères et premiers travaux d'urgence. **Avec 114 logements déjà portés sur un objectif de 194**, nous progressons. Aujourd'hui, grâce à ce dispositif, les copropriétaires disposent d'une feuille de route claire pour voter des travaux ambitieux, tout en bénéficiant d'un accompagnement renforcé.



ZOOM SUR...

Le « Club de la copro » avec l'Alec Montpellier

Le « Club de la copro » mis en place par l'Espace conseil France Rénov' de Montpellier accompagne et conseille les copropriétés, en mobilisant les acteurs du territoire. Décryptage de cette initiative innovante.

ACTIONS CLÉS

- **Format petit-déjeuner :**
Organisé en décembre, il a réuni plus de 60 participants, en proposant un focus sur le réseau de chaleur urbain.
- **Forum de la copropriété :**
Ouvert aux copropriétaires, il favorise les échanges, les partages d'expériences et les mises en relation.
- **Animations :**
3 webinaires, 6 visites de chantier, 2 ateliers pratiques sur la gestion des espaces verts.
- **Proximité :**
Interventions en réunion de conseil syndical pour accompagner les copropriétaires et lever les freins à la décision.

PERSPECTIVES

- Développer des solutions pour les petites copropriétés.
- Étendre le réseau d'entreprises partenaires.
- Créer des fiches pratiques pour favoriser la répliquabilité et la projection des futurs projets : adaptation au changement climatique, estimation des coûts.

EN CHIFFRES

700

copropriétés
conseillées
depuis le début
du dispositif

55 %

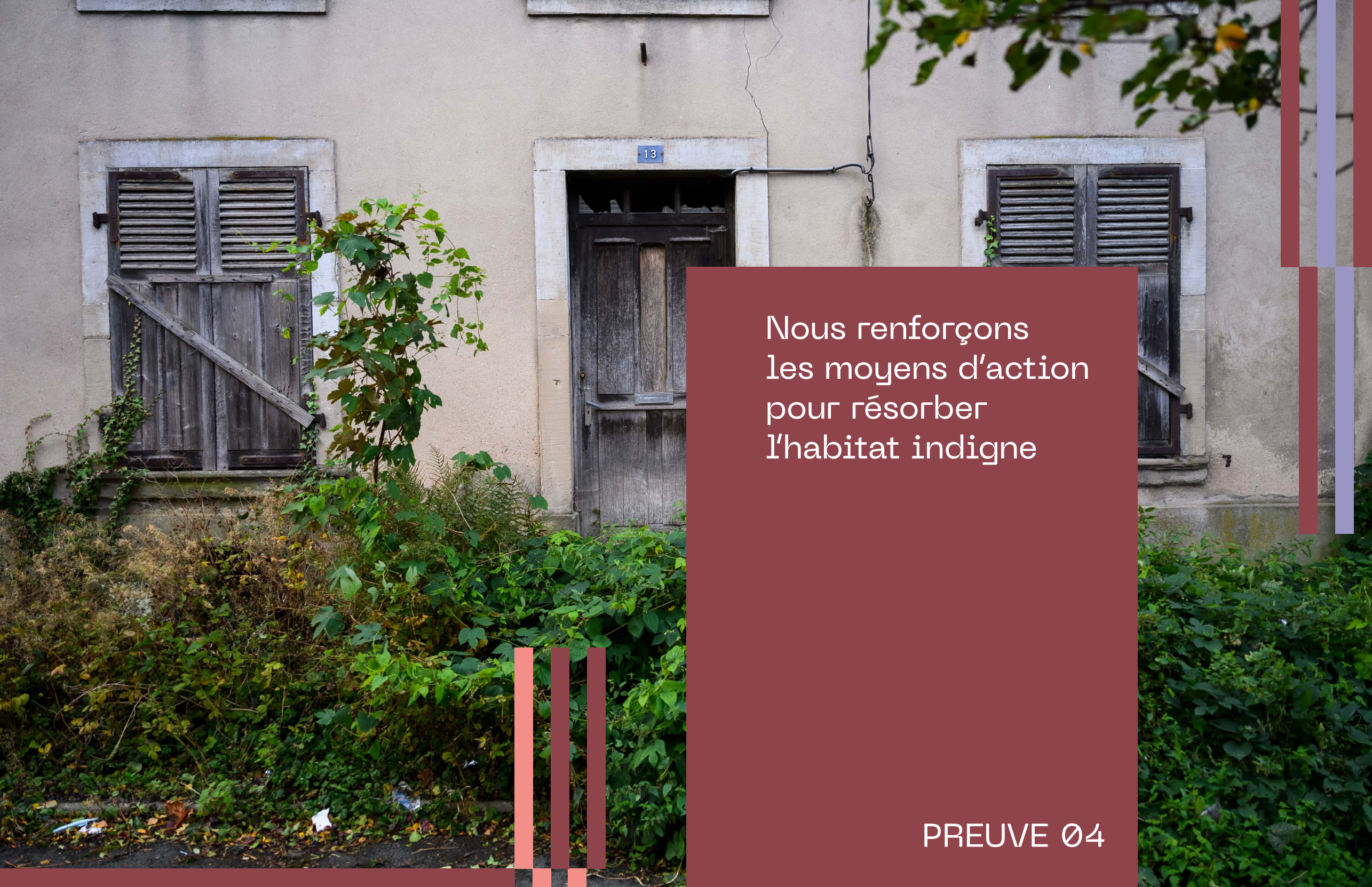
de gain
énergétique
en moyenne sur
les projets votés

300

copropriétés
accompagnées
en 2024

35 %

des audits
débouchent
sur un vote
de travaux



Nous renforçons
les moyens d'action
pour résorber
l'habitat indigne

PREUVE 04



Depuis 2020 :

71 345

logements rénovés
et sortis de l'indignité

En 2024 :

15 501

logements rénovés

249,6 M €

d'aides
aux ménages

58

opérations RHI
financées grâce
à 24,7 M € d'aides
aux collectivités

04 Nous renforçons les moyens d'action pour résorber l'habitat indigne

32

La lutte contre l'habitat indigne reste un enjeu central des politiques publiques, porté par l'Anah depuis sa création. En 2024, l'Anah a contribué au renforcement de l'arsenal législatif de lutte contre l'habitat dégradé. Cette nouvelle dynamique s'est accompagnée d'un renforcement du budget de l'Agence en matière de Rhi-Thirori.

Le repérage, clé d'une action efficace

Pour mieux cibler l'habitat indigne, l'Anah met à disposition des territoires **des données mobilisables en phase d'étude et d'ingénierie**. En 2024, elle a notamment développé **un nouvel indicateur de pré-repérage** qui doit permettre d'affiner l'identification des zones prioritaires en croisant la part du parc privé et le taux de précarité des ménages. Son déploiement est prévu pour 2025.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

33

Lancement de Ma Prime Logement Décent

Entrée en vigueur en janvier 2024, cette aide a pour objectif de mieux financer les travaux de remise en état des logements indignes ou dégradés, notamment s'ils permettent une meilleure efficacité énergétique.

- Une aide unique qui fusionne Habiter Sain et Habiter Serein.
- Des travaux d'ampleur pris en charge jusqu'à 70 000 €.
- Une aide à destination des propriétaires occupants aux revenus modestes ou des propriétaires bailleurs avec plafonnement de loyer.



Retour sur les six territoires d'accélération

De 2019 à 2023, **six départements dits « d'accélération »**, sur lesquels les problématiques liées à l'habitat indigne et dégradé étaient plus prégnantes qu'ailleurs, ont été pris en considération : Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Nord, Essonne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne. Une expérimentation qui a porté ses fruits, puisque l'augmentation de la prise en charge a permis de **doubler le nombre de logements subventionnés au titre des travaux d'office**. C'est pourquoi, une prorogation d'un an a été adoptée, jusqu'au 31 décembre 2024.

100 %
de financement
des travaux d'office

91 %
de logements
subventionnés en 2023
contre 44,7 % en 2018

« Les ménages en situation de précarité ne sont généralement pas ceux qui sollicitent les aides publiques. Le travail de repérage est donc essentiel, et cela passe par France Rénov'. Les Accompagnateurs Rénov' sont un autre filet de sécurité, dans le cas où la dégradation n'a pas pu être identifiée en amont. »

Simon Corteville responsable du service politique d'adaptation et de rénovation énergétique à l'Anah

LA PREUVE PAR L'EXEMPLE

À Foix, huit ans d'efforts récompensés

Grâce à l'accompagnement de l'Anah et au programme Action Cœur de Ville, la commune de Foix a redonné vie à son cœur de ville en rénovant de nombreux logements et espaces publics.

POINTS CLÉS

- **Respect des contraintes patrimoniales:** réalisation d'une fiche d'intégration paysagère et patrimoniale en lien avec les Architectes des bâtiments de France (ABF).
- **Réalisation d'études pré-opérationnelles:** mobilisation du cabinet Urbanis dès 2016 pour l'identification des îlots, puis en tant qu'AMO pour mener à bien le projet.
- **Préservation de l'activité économique:** chantier interrompu de fin mai à début octobre entre 2020 et 2022.

RÉSULTATS

- Un centre-ville plus accueillant et attractif pour les habitants et les visiteurs.
- Grâce au programme Action Cœur de Ville: 101 logements réhabilités sur le centre ancien de Foix, dont 46 logements en sortie de vacance.
- 2 autres opérations similaires en cours sur Foix, rue du Rival (12 logements) et Cours Gabriel Fauré (9 logements).



EN CHIFFRES

324 273 €

de subventions Anah pour ce projet

ZOOM SUR...

À Mulhouse, le quartier des Coteaux se transforme

Démolition, reconstruction de nouveaux logements, création d'équipements publics. Un nouveau chapitre se profile pour le quartier des Coteaux visant à redessiner en profondeur ce pan de ville.

POINTS CLÉS

- **Inscription au Plan Initiative Copropriétés:** fléchage prioritaire des fonds Anah sur les immeubles en difficulté (problématiques d'ordre sécuritaire, impayés importants, propriétaires bailleurs indécis, difficultés de fonctionnement des syndicats de copropriété).
- **Maîtrise d'ouvrage assurée par Mulhouse Alsace Agglomération (M2A).**
- **Intégration au NPNRU:** aménagement des espaces publics, rénovation d'équipements scolaires et culturels, restructuration des rues, végétalisation par l'ANRU.

PERSPECTIVES

- Poursuite de la procédure Plein Ciel, dépôt du dossier de DUP au printemps 2025.
- Poursuite de la stratégie de redressement des copropriétés Les Peupliers-Camus.
- Restitution de l'étude de calibrage de la copropriété Delacroix en mai/juin 2025.

EN CHIFFRES

1 911 380 €

d'engagement Anah depuis 2018 dont 1,5 M € de subventions travaux et 411 380 € de subventions en ingénierie

A photograph of two people, a man and a woman, looking at a model of a house. The man, on the left, has short curly hair and wears glasses and a brown corduroy shirt. The woman, on the right, has curly hair and wears a blue sweater. They are in a room with wooden shelves in the background. A large pink rectangular box is overlaid on the right side of the image, containing text. The overall lighting is warm and golden.

Nous façonnons
un service public
avec les collectivités
locales

PREUVE 05



En 2024 :

1 164

programmes
mis en œuvre
avec les territoires dont

816 OPAH

131 PDS

217 PIG

50 %

des aides à la pierre
sont distribuées
en opérations
programmées

05 Nous façonnons un service public avec les collectivités locales

40

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les pactes France Rénov' remplacent progressivement le cadre contractuel antérieur. Ce dispositif sécurise les financements et clarifie les rôles entre l'Anah, l'État et les collectivités locales.

La contractualisation au service des territoires

L'opération programmée reste l'outil contractuel privilégié de l'Anah pour répondre aux besoins locaux. Les collectivités jouent un rôle central dans cette dynamique, en ciblant les publics prioritaires et en adaptant les aides aux spécificités locales. En 2024, **1 164 programmes ont ainsi été mis en œuvre** sur le territoire, dont **816 Opah, 131 Plans de sauvegarde et 217 PIG**.

En 2024, clap de fin pour le programme SARE

Le programme CEE SARE, lancé en 2019, a été un levier majeur pour structurer le réseau France Rénov'. Arrivé à son terme le 31 décembre 2024, l'enjeu était d'assurer une transition pour les usagers et les territoires. **Les pactes France Rénov' prennent ainsi le relais, en ouvrant la voie à un service public encore plus intégré et accessible.**



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

41

Le déploiement progressif des pactes France Rénov'

2024 a été marquée par l'adoption d'un cadre clair et opérationnel, à travers un modèle type de convention validé en mars par le Conseil d'administration de l'Anah. Le tour de France de la direction générale, organisé au printemps, a permis de dialoguer avec les collectivités et d'adapter les approches au cas par cas. **Fin 2024, 565 pactes ont été engagés par les collectivités.**

50 %

c'est la part du cofinancement assuré par l'État

3 à 5 ans,

c'est la durée des nouvelles conventions

DATES CLÉS

Février-avril : tour de France de la direction générale de l'Anah

Mars : adoption des nouvelles modalités du Service public de la rénovation de l'habitat pour 2025

Juillet : synthèse par les Dreal des perspectives de déploiement

Décembre : délibérations des collectivités pour approuver et signer les conventions territoriales et régionales

« La fin du programme SARE marque une nouvelle étape dans la manière de déployer le service public de rénovation de l'habitat. C'est pourquoi, nous avons travaillé main dans la main avec les collectivités pour co-construire un cadre clair et adapté à chaque territoire. Les pactes France Rénov' garantissent la continuité et l'accessibilité du service public en tout point du territoire, tout en renforçant son efficacité. »

Vincent Feuillette secrétaire général en charge du pilotage stratégique à l'Anah

LA PREUVE PAR L'EXEMPLE

Le 1^{er} pacte territorial
signé à Milly-la-Forêt

Le 18 octobre 2024, Valérie Létard, ministre chargée du Logement et Jean-Jacques Boussaingault, président du parc naturel régional du Gâtinais français, ont officiellement signé le premier pacte territorial France Rénov'. Cet engagement marque une étape décisive puisque le modèle est amené à se déployer à terme sur l'ensemble du territoire en 2025.

FRANCE RÉNOV'
SUR LE TERRITOIRE
DU GÂTINAIS

400 000
habitants concernés

7
intercommunalités
mobilisées



1.



2.

1. Maison individuelle rénovée dans le parc naturel régional du Gâtinais
2. Signature du 1^{er} pacte territorial
3. Espace conseil France Rénov' de Milly-la-Forêt
4. Échanges et conseils avec un ménage

2 000
dossiers traités
chaque année

13
conseillers
France Rénov'
déployés



3.



4.

« France Rénov' entre dans une nouvelle dynamique en 2025. Le parc naturel régional du Gâtinais français montre le chemin et tous les territoires doivent lui emboîter le pas. »

Valérie Létard ministre chargée du Logement

A person in a dark long-sleeved shirt and dark pants is standing on a yellow step ladder, working on a wooden ceiling. They are holding a large, dark, rectangular object, likely a skylight or a piece of insulation, and appear to be in the process of installing it. The ceiling is made of light-colored wood panels. Below the person, there is a large, irregularly shaped window with a black frame, showing a view of green trees outside. The overall scene is brightly lit, suggesting natural light from the window and the skylight being installed.

Nous rapprochons
le service public
de tous les Français

PREUVE 06

En 2024 :

2 661

Conseillers France
Rénov'

589

Espaces conseil
France Rénov'

3 630

Mon Accompagnateur
Rénov' agréés

662 390

ménages conseillés

96 398

ménages accompagnés
par France services

06 Nous rapprochons le service public de tous les Français

48

L'Anah et son réseau développent leur stratégie d'aller-vers pour aider les ménages à concrétiser leurs projets de rénovation énergétique. En 2024, à travers des dispositifs de proximité, ce sont ainsi tous les acteurs de la rénovation qui se sont mobilisés pour faire connaître France Rénov', les aides, et rendre ce service public accessible à tous, partout sur le territoire.

La montée en puissance de l'accompagnement des ménages

Le réseau d'Accompagnateurs Rénov', ce sont **3 630 accompagnateurs agréés** couvrant l'ensemble du territoire, avec **un objectif de 5 000 accompagnateurs d'ici à la fin de l'année 2025**. Cette montée en puissance de l'accompagnement en 2024 a permis de conseiller plus de 660 000 ménages et a sensiblement accéléré le nombre de dépôts de dossiers pour la rénovation d'ampleur. Pour les ménages qui souhaitent réaliser un bouquet de travaux (rénovation énergétique, autonomie, habitat dégradé), la mise en place d'un accompagnement renforcé permet de traiter l'ensemble des besoins dans l'habitat.

Une démarche d'amélioration continue à l'écoute des usagers

L'Anah déploie des dispositifs auprès de celles et ceux qui en ont le plus besoin : **le partenariat avec France services a permis d'appuyer les usagers éloignés du numérique dans plus de 96 000 démarches** (recherche d'informations, dépôt et suivi d'un dossier MaPrimeRénov' par geste, initialisation d'une demande MaPrimeAdapt'). Par ailleurs, le numéro unique France Rénov' est désormais accessible aux personnes sourdes et malentendantes, qui peuvent choisir entre une transcription instantanée de la parole, la visio-interprétation en langue des signes française ou un visio-codage en langue française parlée complétée.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

49

Palmarès (Ré)Habiter : des projets exemplaires

L'Anah, France Villes et territoires Durables et l'ANABF (Association nationale des architectes des bâtiments de France) se sont associées en 2024 pour proposer le Palmarès (Ré)habiter. L'objectif : valoriser la diversité de l'habitat privé et démontrer que la réhabilitation peut être une opportunité d'amélioration pour le bâti et ses occupants, en donnant à voir des projets exemplaires pour leur durabilité, leur valeur écologique, leur qualité d'intervention sur le bâti existant, leur qualité d'usage et la répliquabilité de l'intervention.

Retrouvez-les sur le site de l'Anah !



Les 12 projets lauréats de l'édition 2024 ont été exposés les 26 et 27 novembre lors des Rencontres nationales de l'habitat privé à Montpellier.

France services : l'atout proximité

Depuis son lancement, le partenariat avec France services a permis de répondre aux attentes des usagers, notamment ceux les plus éloignés du numérique et de l'administration. **En 2024, l'analyse des données a permis d'objectiver l'impact de ce partenariat :**

- **25 %** des usagers se rendent dans un espace France services pour s'informer sur la rénovation énergétique.
- **10 %** sont ensuite orientés vers un Espace conseil France Rénov' pour un rendez-vous approfondi.
- **60 %** sollicitent un appui pour le dépôt de dossier ou le paiement du solde.



« Pour relever les défis qui nous sont confiés, nous devons mobiliser le réseau, animer l'écosystème, consolider la confiance et renforcer les relations avec les professionnels. »

Alé Sall directeur du programme France Rénov' à l'Anah

LA PREUVE PAR L'EXEMPLE

Lutter contre l'exclusion
énergétique dans les territoires

Pour venir à bout de la précarité énergétique, un collectif a imaginé un programme innovant : « Territoires zéro exclusion énergétique ». Décryptage avec Carole Schaal, directrice mobilisation, communication et sensibilisation.

Qu'est-ce que le programme Territoires
zéro exclusion énergétique ?

Il s'agit d'un programme expérimental sur **trois ans**, déployé dans **15 territoires « Zéro Exclusion énergétique »** sélectionnés, avec une dynamique d'aller-vers. Le programme vise à adresser la problématique du non-recours, en accompagnant les populations qui passent sous les radars. Notre objectif est de **lever les freins financiers** et **réduire la complexité** des demandes d'aides pour ces publics, et ainsi lutter contre leur isolement.

Comment cela se concrétise sur
le terrain ?

Nous mettons tous les acteurs autour de la table et apportons une méthodologie de bout en bout. Nous avons aussi créé un nouveau métier : **l'accompagnateur Ensemblier Solidaire**, qui accompagne de bout en bout les personnes en situation d'exclusion énergétique dans leurs travaux de rénovation, grâce à ses compétences sociales, techniques et financières, pour leur permettre de construire un véritable projet de vie.

Quels moments forts reprenez-vous
de cette année 2024 ?

Je retiendrais deux moments forts : **les ateliers « fresques contre la précarité énergétique »** que nous avons eu la joie d'animer aux Rencontres nationales de l'habitat privé, et **la publication de notre premier ouvrage collectif les « 100 solutions contre la précarité énergétique »**, créé par et pour les acteurs engagés dans la lutte contre l'exclusion énergétique.



ZOOM SUR...

Des dispositifs
de sensibilisation innovants

Cette année, l'Anah a imaginé des actions de communication inédites pour aller vers les ménages et les accompagner dans la rénovation de leurs logements.

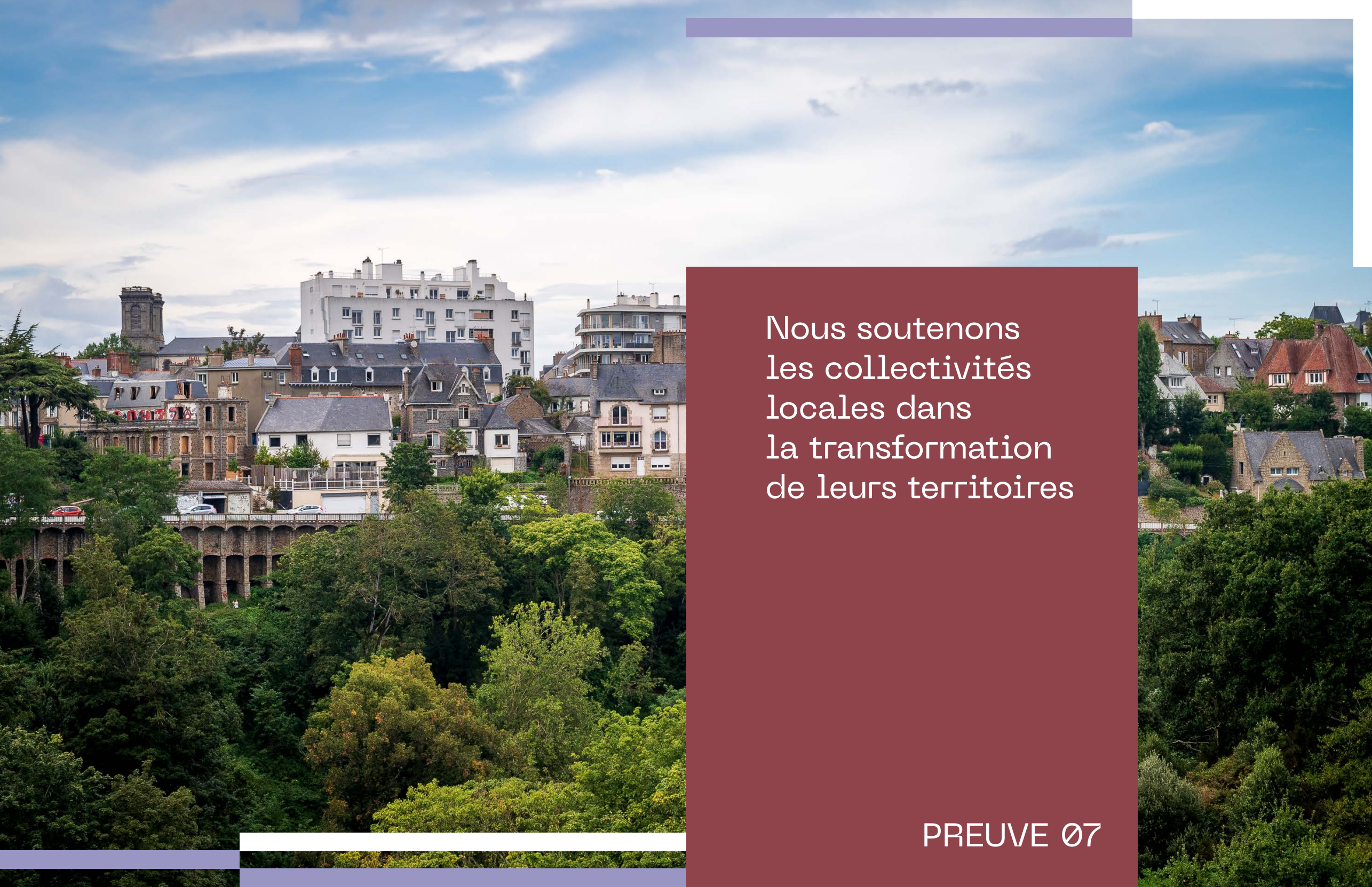
Le Tour de France des « tiny houses »
France Rénov'

En avril, le dispositif itinérant France Rénov' a débuté son tour de France en **12 étapes**, à la rencontre des ménages. De Chartres à Bayonne en passant par Sevrans, les habitants, guidés par les conseillers France Rénov', ont pu découvrir les bénéfices de la rénovation à travers **une exposition ludique** présentant les **grandes étapes de la réalisation de travaux de rénovation**, les matériaux utilisés, et les aides auxquelles ils peuvent prétendre.



France Rénov' fait sensation à la Foire de Paris

Sur un stand de près de **160 m²**, les conseillers France Rénov' ont conseillé **plus de 4 000 ménages**, tandis que les experts Rénov' ont animé **40 conférences thématiques** portant sur les aides à la rénovation, les bons gestes pour faire des économies d'énergie ou encore l'adaptation du logement à la perte d'autonomie.



Nous soutenons
les collectivités
locales dans
la transformation
de leurs territoires

PREUVE 07

**Action Cœur
de Ville**

Depuis 2018 :

232

territoires engagés

287 927

logements rénovés

**Petites villes
de demain**

Depuis 2020 :

+ de

1 600

territoires engagés

353 481

logements rénovés

France Ruralités

Depuis 2024 :

+30 000

communes rurales
concernées

07 Nous soutenons les collectivités locales dans la transformation de leurs territoires

56

L'Anah poursuit, aux côtés de l'ANCT, son engagement auprès des collectivités locales en apportant des financements importants dans le cadre de grands programmes nationaux. En 2024, son action s'est renforcée pour soutenir la revitalisation des villes moyennes ainsi que pour mieux lutter contre la vacance des logements en milieu rural.

Cap sur la revitalisation des centralités

Depuis 2023, la phase 2 du programme Action Cœur de Ville (2023-2026) cible prioritairement la transition écologique et la dynamisation des centres-villes. Lors des 6^e Rencontres Action Cœur de Ville organisées par l'ANCT à Chartres en décembre 2024, un bilan a confirmé la progression significative des projets : **68% des actions** engagées sont en cours ou livrées, avec **près de 10 milliards d'euros mobilisés sur les 11 milliards prévus**.

Consultez les résultats du baromètre en ligne



Petites villes de demain : l'attractivité se confirme

Lancé en 2020, le programme est aujourd'hui dans une phase d'accélération. En novembre 2024, la 3^e édition du Baromètre des petites villes* a d'ailleurs confirmé cette dynamique : l'étude révèle **des avancées en matière d'offre commerciale, de services de proximité, de mobilités et de cadre de vie**. La présence de chefs de projet s'avère en particulier déterminante pour les communes qui disposent de ressources limitées en ingénierie.

* Étude menée par l'institut IPSOS du 10 au 22 mai 2024 pour le compte de l'Association des Petites Villes de France, cofinancée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Banque des territoires.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

57

Une nouvelle prime pour les logements vacants

Dans le cadre du programme France Ruralités, l'Anah a mis en place en 2024 **un nouveau dispositif pour lutter contre la vacance des logements en milieu rural**. La prime de sortie de vacance, en vigueur depuis avril 2024, vise ainsi à inciter les propriétaires bailleurs à rénover et remettre sur le marché des logements inoccupés. Un dispositif qui représente un levier significatif pour répondre aux besoins de logement tout en limitant l'artificialisation des sols.

5 000 €
de prime pour la remise en location d'un logement

6 ans
d'engagement de location après rénovation

+ 30 000
communes rurales concernées en 2024

DATES CLÉS

Du 19 au 21 novembre :
salon des Maires et des collectivités locales

Les 9 et 10 décembre :
rencontres Action Cœur de Ville à Chartres



« Notre rôle est de tout faire pour promouvoir un parc locatif privé de qualité, sobre énergétiquement, abordable et répondant aux besoins des habitants. En cela, l'ensemble des aides de l'Anah participe à cette lutte contre la vacance. **70% des communes rurales sont aujourd'hui couvertes par un dispositif de l'Anah.** »

Alexandre Huet adjoint au chef du service habitat digne et durable à l'Anah

LA PREUVE PAR L'EXEMPLE

À Château-Thierry, un concentré
des interventions de l'Anah

Dans la ville de Château-Thierry, la rénovation et la réhabilitation du centre historique ont permis à la ville de retrouver de l'attractivité et de redynamiser son centre-ville.

PERSPECTIVES

- Réhabilitation de 7 îlots dans le cadre du programme Action Cœur de Ville.
- Création d'un comité mal-logement.
- Rénovation des espaces publics et du patrimoine.

EN CHIFFRES

+1 000

habitants en 5 ans,
une attractivité
renouvelée

262

logements rénovés
en 2024 grâce à l'Anah
dans le cadre d'Action
Cœur de Ville

« Ce projet répond exactement aux enjeux de la rénovation du cœur de ville : agir sur l'habitat en restaurant des bâtiments vacants en mauvais état pour en faire des logements neufs mais aussi pour dynamiser le commerce. »

Sébastien Eugène maire et président de l'agglomération de Château-Thierry

ZOOM SUR...

À Chambéry, un centre
d'hébergement nouvelle génération

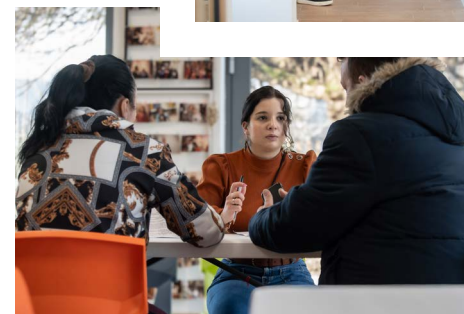
Le nouveau centre d'hébergement d'urgence « Bon Accueil » redonne de la dignité à des femmes, des hommes et des enfants, en situation de grande précarité.



1. Inauguration en présence de Thierry Repentin et François Ravier, préfet de la Savoie

2. Visite des lieux

3. Échanges et accueil de bénéficiaires



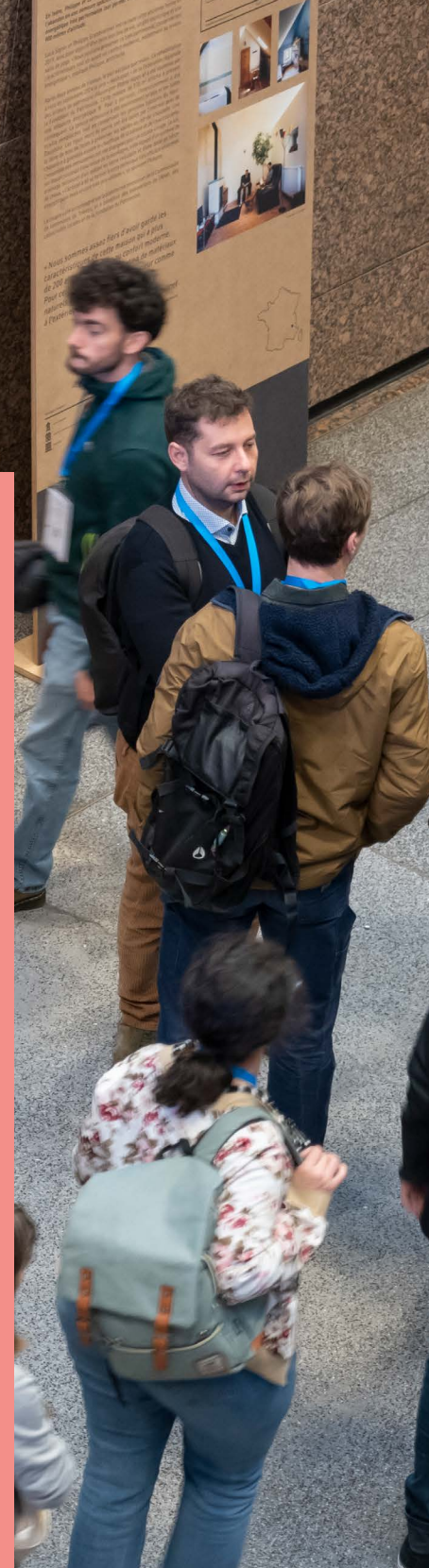
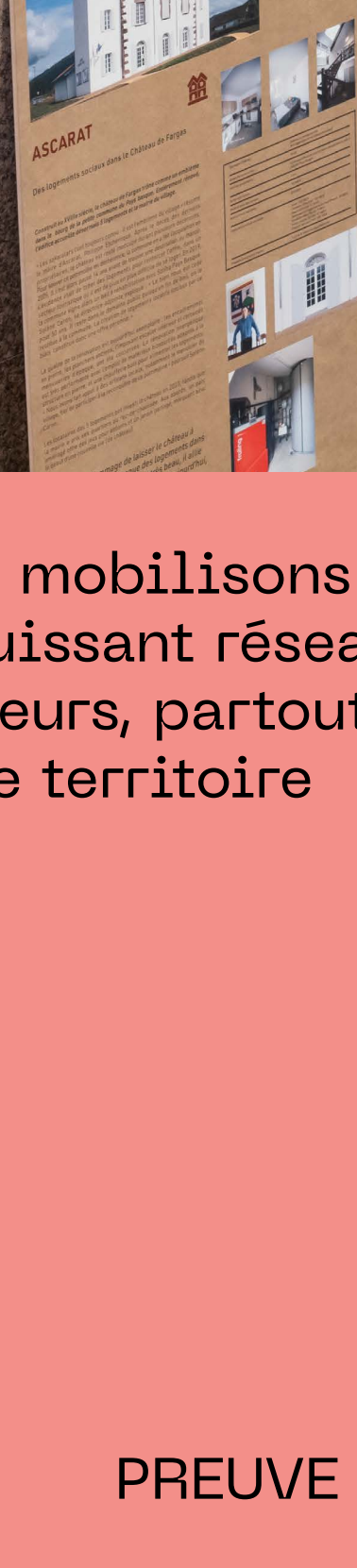
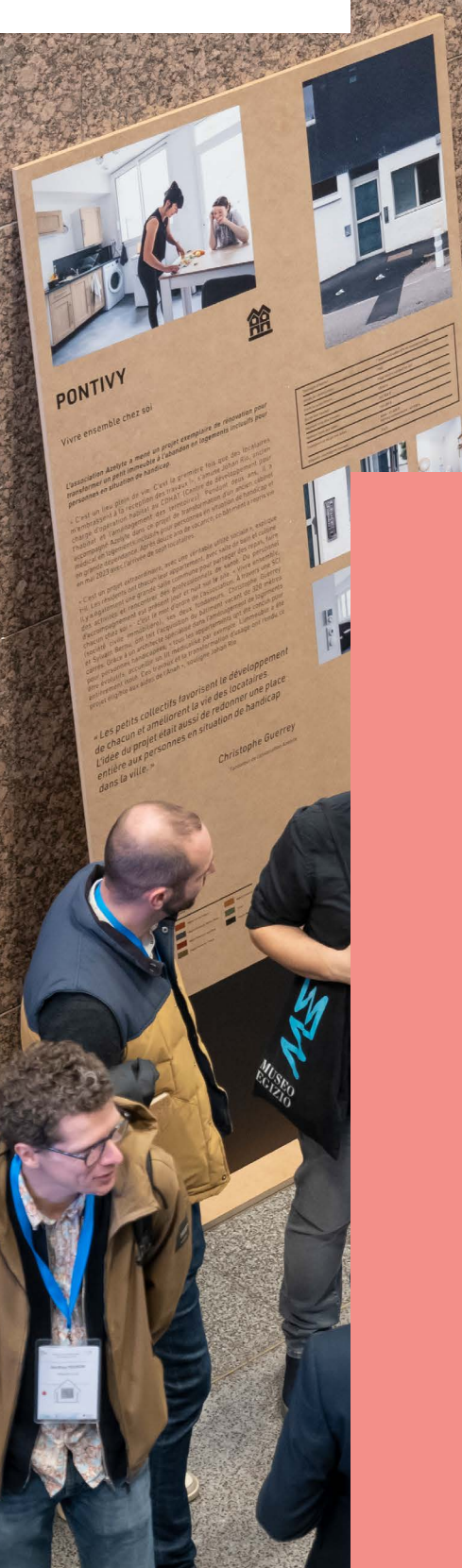
EN CHIFFRES

2,8

millions d'euros
investis dont
1,4 million d'euros
par l'Anah

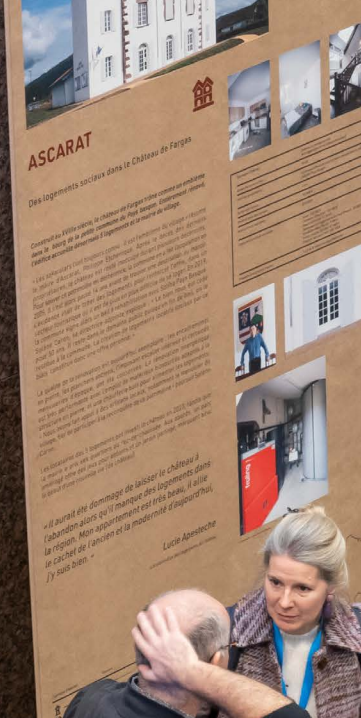
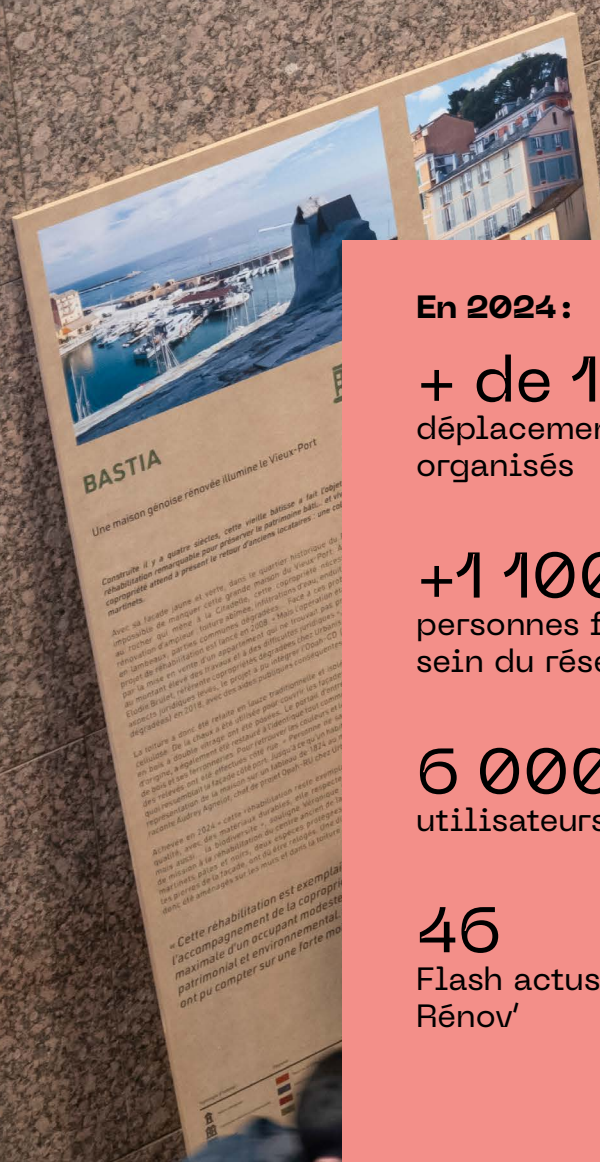
95

places pour héberger
femmes, hommes et enfants
au nouveau CHU



Nous mobilisons
un puissant réseau
d'acteurs, partout
sur le territoire

PREUVE 08



En 2024 :

+ de 150
déplacements en région
organisés

+1 100
personnes formées au
sein du réseau

6 000
utilisateurs ExtraRénov'

46
Flash actus France
Rénov'



08 Nous mobilisons un puissant réseau d'acteurs, partout sur le territoire

64

L'atteinte des objectifs nationaux en matière de rénovation globale et performante repose sur une mobilisation forte des acteurs locaux. Aux côtés des collectivités, des services déconcentrés et du réseau France Rénov', l'Anah structure et anime ainsi un écosystème élargi. En 2024, plusieurs initiatives ont permis de renforcer ces synergies.

Tous engagés pour la rénovation de l'habitat

En 2024, l'Anah a poursuivi cette mobilisation, en consolidant les liens avec les professionnels de la rénovation et en expérimentant de nouvelles collaborations, notamment avec des acteurs privés (enseignes de bricolage, banques, fédérations professionnelles, industriels). **Cette dynamique se poursuivra en 2025** pour fluidifier encore davantage les parcours des ménages.



Les Rencontres nationales de l'habitat privé

Pour la première fois, les Rencontres nationales de l'habitat privé ont réuni l'ensemble du réseau France Rénov'. La preuve d'un écosystème qui se structure, pour faire émerger **une filière d'excellence** :

- **1 400 personnes présentes** pour échanger, débattre, et apporter des solutions.
- **Toutes les parties prenantes du réseau mobilisées** : collectivités, opérateurs, Espaces conseil France Rénov', banques, entreprises, Accompagnateurs Rénov' et artisans.
- **24 ateliers** pour traiter l'ensemble des sujets de la rénovation et de l'adaptation des logements.

65

France Rénov' sur les ondes

Le 16 octobre 2024, l'Anah a lancé la première émission de radio France Rénov' : un format innovant pour donner la parole aux acteurs du réseau. Cette première édition portait sur la résorption de l'habitat dégradé et l'accompagnement des ménages vers un logement digne et durable. **Une prochaine session est en préparation pour le printemps 2025**, avec l'ambition d'organiser un épisode par trimestre.



LES 3 PILIERS DE LA MOBILISATION DES PROFESSIONNELS

- **Partager avec les filières pros** les objectifs politiques et stratégiques.
- **Accroître la pédagogie** des professionnels dans le recours aux aides.
- **Accompagner et outiller** les mandataires.

« La force de ce tour de France, c'est de toucher tout l'écosystème. Pour mettre en place une politique publique qui s'adresse aux usagers, l'enjeu territorial est fort et nécessite de s'inscrire dans la proximité. Nous devons mobiliser le réseau, animer l'écosystème, consolider la confiance et renforcer les relations avec les professionnels. »

Émilie Jeannesson-Mange directrice des stratégies et des relations territoriales à l'Anah

LA PREUVE PAR L'EXEMPLE

L'Alec Métropole Marseillaise mobilise les pros de la réno

Afin de faire décoller les rénovations d'ampleur, en logement individuel comme en copropriété, l'Alec Métropole Marseillaise mise sur l'animation et la mobilisation d'un vaste écosystème d'acteurs, tous engagés pour la rénovation énergétique.

POINTS CLÉS

- **Réseau Actimmo'13:** un réseau de plus de 240 partenaires qui renvoient vers France Rénov' pour tout sujet de rénovation (acteurs bancaires et immobiliers, notaires, etc.).
- **#RDV RÉNO:** organisation d'un salon de la rénovation gratuit et ouvert à tous, avec un stand France Rénov'. Rencontre entre des professionnels de confiance et plus de 800 particuliers.
- **Comité technique France Rénov' :** réunion des professionnels pour discuter des orientations locales du service public.

EN CHIFFRES

33 431

logements suivis

60

événements organisés

3 325

participants

236

entreprises du bâtiment référencées

243

acteurs de la transaction immobilière partenaires

PERSPECTIVES

- **Maintenir la dynamique sur les copropriétés :** +120% de projets en copropriété en 2024, une dynamique amenée à se poursuivre avec de nouveaux projets entrants.
- **Poursuivre la formation des conseillers France Rénov' :** à la mobilisation des pros de l'immobilier.
- **Intensifier les formations dans les agences bancaires et immobilières :** à destination des pros (46 formations en 2024).

ZOOM SUR...

Succès confirmé pour les Rencontres nationales de l'habitat privé 2024

L'ensemble du réseau France Rénov' s'est réuni les 26 et 27 novembre à Montpellier, dans le cadre des Rencontres nationales de l'habitat privé. L'objectif: échanger, s'engager et mettre en perspective les défis et solutions pour l'année à venir.



1.

1. Échanges avec les membres du réseau



2.

2. Atelier fresque de la précarité énergétique



3.

3. Assemblée plénière

Composition du Conseil d'administration

Sa composition est fixée par l'article R. 321-4 du Code de la construction et de l'habitation et ses membres sont nommés par arrêté des ministres de tutelle. Présidé par Thierry Repentin, maire de Chambéry, le Conseil d'administration* comprend trois vice-présidents.

COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT ET DE SES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Ministre chargé du logement

- **Damien BOTTEGHI**
TITULAIRE
Directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages
- **Emmanuel ROUSSELOT**
TITULAIRE
Sous-directeur du financement et de l'économie du logement et de l'aménagement à la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

- **Benoît AMEYE**
SUPPLÉANT
Sous-directeur des politiques de l'habitat à la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages
- **Nolwenn SARIAN**
SUPPLÉANTE
Adjointe au sous-directeur du financement et de l'économie du logement et de l'aménagement

Ministre chargé de l'économie

Direction générale du Trésor

- **Laura BERTHET**
TITULAIRE
Cheffe du bureau du financement du logement et d'activités d'intérêt général

Ministre chargé du budget

Direction du budget

- **Marie REGRETTIER**
TITULAIRE
Cheffe du bureau logement, ville et territoires

Ministre chargé de l'énergie

Direction générale de l'énergie et du climat

- **Sophie MOURLON**
TITULAIRE
Directrice générale de l'énergie et du climat
- **Diane SIMIU**
SUPPLÉANTE
Directrice du climat, de l'efficacité énergétique et de l'air

Ministre chargé de l'environnement

- **Laurent BRESSON**
TITULAIRE
Directeur régional et interdépartemental de l'hébergement et du logement d'Île-de-France
- **Renaud LAHEURTE**
SUPPLÉANT
Directeur départemental des territoires du Bas-Rhin

Ministre chargé de la santé

Direction générale de la santé

- **Didier OLLANDINI**
TITULAIRE
Chef du bureau de l'environnement intérieur, des milieux de travail et des accidents de la vie courante
- **Muriel COHEN**
SUPPLÉANTE
Adjointe au chef du bureau de l'environnement intérieur, des milieux de travail et des accidents de la vie courante

Ministre chargé de l'intérieur et des collectivités territoriales

- **Laurent ETCHEVERRY**
TITULAIRE
Chef du bureau de la domanialité, de l'urbanisme, de la voirie et de l'habitat à la direction générale des collectivités territoriales
- **Fabien CHOLLET**
SUPPLÉANT
Adjoint au sous-directeur de l'administration territoriale de l'Etat à la Direction de la modernisation et de l'administration territoriale

Ministre chargé de l'Outre-mer

- **Delphine COLLE**
TITULAIRE
Cheffe du bureau de l'écologie, du logement, du développement et de l'aménagement durables (BELDAD)
- **Catherine MAUJARET-NDIAYE**
SUPPLÉANTE
Adjointe à la cheffe du bureau de l'écologie, du logement, du développement et de l'aménagement durables (BELDAD)

Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)

- **Anne-Claire MIALOT**
TITULAIRE
Directrice générale
- **Mélanie LAMANT**
SUPPLÉANTE
Directrice de la stratégie et de l'accompagnement des acteurs

* MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS À JOUR AU 12 JUIN 2024.

COLLÈGE DES ÉLUS ET DES REPRÉSENTANTS LOCAUX

Représentants des députés

- **Annaïg LE MEUR**
TITULAIRE
Députée de la 1^{re} circonscription du Finistère

Représentant des sénateurs

- **Guislain CAMBIER**
TITULAIRE
Sénateur du Nord

Représentants des maires

- **Thierry REPENTIN**
TITULAIRE
Président du CA
Maire de Chambéry
Président de Grand Chambéry
- **Gilles LURTON**
TITULAIRE
Maire de Saint-Malo
- **Agnès THOUVENOT**
SUPPLÉANTE
Première adjointe au maire de Villeurbanne
- **Caroline DOUCERAIN**
SUPPLÉANT
Maire de Les Loges-en-Josas

Représentants des présidents d'établissements publics de coopération intercommunale

- **Sébastien MIOSSEC**
TITULAIRE
Président de Quimperlé
Communauté
Vice Président du CA

- **Honoré PUIL**
TITULAIRE
Vice-président de Rennes Métropole
- **Odile VIGNAL**
SUPPLÉANTE
Vice-présidente en charge de l'habitat, du logement, du renouvellement urbain à Clermont Auvergne Métropole

Représentants des maires et des présidents d'établissements publics de coopération intercommunale (France Urbaine)

- **Katy BONTINCK**
TITULAIRE
Vice-présidente de Plaine Commune
Première adjointe au maire de Saint-Denis
chargée de la santé, du logement, de la lutte contre l'habitat indigne et de la rénovation urbaine
- **Jean-Pierre FERRI**
SUPPLÉANT
Vice-président de la Communauté urbaine d'Arras
Deuxième adjoint au maire d'Arras en charge de la cohésion sociale, territoriale, du logement, de l'insertion sociale et professionnelle

Représentants des présidents de conseils départementaux

- **Christophe GUILLOTEAU**
TITULAIRE
Président du Département du Rhône
- **Thierry LAVIT**
TITULAIRE
Vice-président du Département des Hautes-Pyrénées
- **François-Xavier DUGOURD**
SUPPLÉANT
Vice-président délégué du Département de la Côte-d'Or
- **Juliette NEVERS**
SUPPLÉANTE
Vice-présidente du Département de la Dordogne

Représentants des présidents de conseils régionaux

- **Hubert DEJEAN de LA BATIE**
TITULAIRE
Vice-président de la Région Normandie
- **Fanny CHAPPE**
SUPPLÉANTE
Conseillère régionale de la Région Bretagne

COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Représentants des propriétaires

- **Françoise SCHAUB-HERISSE**
TITULAIRE
Présidente de l'Union nationale des propriétaires immobiliers 72 (UNPI)
- **Sandrine DUPRAT**
SUPPLÉANTE
Présidente de l'UNPI Vendée

Représentants des locataires

- **Jocelyne HERBINSKI**
TITULAIRE
Secrétaire confédérale de la Confédération nationale du logement

Représentants des professionnels de l'immobilier

- **Loïc CANTIN**
TITULAIRE
Président de la Fédération nationale de l'immobilier
- **Danielle DUBRAC**
SUPPLÉANTE
Présidente de l'Union des syndicats de l'immobilier

Représentants du groupe Action Logement

- **Chantal BOUSQUIERE**
TITULAIRE
Administratrice d'action logement groupe

- **Jean-Louis POINSIGNON**
TITULAIRE
Administrateur d'action logement group
- **Thierry DABURON**
SUPPLÉANT
Administrateur d'action logement groupe
- **Anne-Sophie PERRISSIN-FABERT**
SUPPLÉANTE
Administratrice d'action logement groupe

Personnes qualifiées pour leurs compétences dans le domaine du logement

- **Roselyne CONAN**
TITULAIRE
Directrice générale de l'Agence nationale pour l'information sur le logement (Anil)
Vice présidente du CA
- **David RODRIGUES**
TITULAIRE
Responsable juridique à l'Association Consommation Logement Cadre de vie (CLCV)
- **Louis DU MERLE**
SUPPLÉANT
Responsable du pôle juridique de l'Agence nationale pour l'information sur le logement (Anil)

- **Ann-Gaël BEARD**
SUPPLÉANTE
Vice-présidente de l'Association Consommation Logement Cadre de vie (CLCV)

Personnes qualifiées pour leurs compétences dans le domaine social

- **Juliette LAGANIER**
TITULAIRE
Directrice générale de la Fédération Soliha
- **Philippe RANCHERE**
SUPPLÉANT
Administrateur de Soliha Bretagne

Personnes qualifiées pour leurs compétences dans le domaine de la rénovation énergétique

- **Damien DEMAILLY**
TITULAIRE
Directeur général adjoint de l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE)

- **Pascal GUILLAUME**
SUPPLÉANT
Président de la Fédération des Services Energie Environnement (FEDENE)

Personnes qualifiées pour leurs compétences dans le domaine de l'adaptation des logements au vieillissement ou au handicap

- **Luc BROUSSY**
TITULAIRE
Président de la filière Silver Economie
- **Mathieu ALAPETITE**
SUPPLÉANT
Directeur général chez France Silver Economie

RÉALISATION

Agence 4août

PHOTOS

© Christophe Caudroy © Michaël Parpet © Olivier Panier
des Touches © Constance Decorde © Cyril Chigot © Roman
Jehanno © Laurent Villeret © Louis Garnier © Sébastien
Sindeu © Gaël Kerbaol © Alexandre Dupeyron © Hervé
Lequeux © Joël Peyrou © Jean-Michel Bourlioux © Bénédite
Topuz © Stop Exclusion Énergétique © Cristal Habitat ©
Limoges Métropole

TYPOGRAPHIES

PP Neue Machina, par PangramPangram